



14, avenue des Hautes Bièvres 92160 Antony
amis.rua@hotmail.fr
<http://amisrua.antony.free.fr>

**Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs
les conseillers communautaires
de la CAHB**

Vendredi 16 mai 2014

**Objet : avenir de la Résidence Universitaire Jean Zay
et logement social étudiant**

Madame, Monsieur,

L'ordre du jour du conseil communautaire de ce soir comporte une délibération autorisant le Président de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre à effectuer la démolition d'un nouveau bâtiment de la résidence Universitaire Jean Zay à Antony. Elle est soumise à votre vote moins d'un an après la démolition d'un autre bâtiment, le bâtiment H, et sans qu'aucune reconstruction ou réhabilitation n'ait démarré par ailleurs sur le site de la RUA. Seule la réhabilitation de 320 chambres est programmée. Cette délibération pèse sur l'avenir du logement social étudiant sur le territoire de la CAHB et au-delà car elle conduit à une nouvelle réduction sensible de la capacité d'accueil pour les étudiants, déjà très insuffisante en Ile de France.

Or, comme le bâtiment H, le bâtiment G visé est composé de T2 d'une superficie de 27 m², avec sanitaires individuels (salle d'eau, WC). Ces appartements ont un loyer de 244 euros charges comprises avant APL (l'équivalent à Antony se situe bien au-dessus de 500 € !). Ils conviennent tout à fait aux jeunes couples étudiants qui ont des revenus faibles, comme l'avait vérifié un questionnaire rempli par des centaines d'étudiants à notre initiative en Mars 2012. Ce sont globalement 271 T2 (dont 180 pour le bâtiment G) qui disparaîtraient au lieu d'être réhabilités si rien n'est fait pour changer de projet, c'est à dire une réduction de plus de 500 places en plus des 548 chambres détruites par la démolition du bâtiment C en 2010.

Nous affirmons qu'il est techniquement possible et socialement indispensable de changer de projet !

C'est techniquement possible puisque le bâtiment A va – sauf nouvelle mauvaise surprise – être réhabilité, or il correspond au même descriptif que celui qui vous est présenté dans la délibération, à ceci près que les sanitaires étant déjà individuels dans les T2 les travaux à réaliser seraient moins importants !!! Des architectes ont d'ailleurs travaillé avec nous aux éléments d'un contre-projet techniquement réalisable pour 2000 étudiants sur le site, dans des conditions moins onéreuses que celles choisies pour la rénovation du bâtiment A et intégrant la reconstruction et modernisation de tous les équipements collectifs nécessaires (cf notre site).

C'est socialement indispensable. Qui ignore les galères que vivent les étudiants, et en particulier ceux issus des milieux populaires, pour se loger en Ile de France et les mauvaises conditions que certains finissent par accepter faute de place en résidence universitaire ? Les besoins sont immenses. Alors que le terrain existe (la RUA a une assiette de 10 ha), que les transports sont là, il est scandaleux que des hectares soient aliénés en vue d'opérations immobilières privées. Cela s'apparente à une véritable spoliation. Les alertes de la Région Ile de France en début d'année, l'opération que vient de lancer la fondation Abbé Pierre « Abbé Road » pour sensibiliser l'opinion publique à la pénurie de logement étudiant et au mal logement en Ile-de-France pour les jeunes de 18-35 ans sont autant d'illustrations de ces urgences.

Dans ce contexte, il faut un autre projet. Nous vous demandons d'y contribuer en votant contre la délibération qui vous est soumise ce soir.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour l'AARUA
Marie-Jo Ehrhard-Weil, Présidente
06 88 11 71 96